

Ouverture de l'Agence Parisienne du Climat au grand public et aux professionnels

Communiqué de l'Agence parisienne du climat, 2 février 2011

mercredi 2 février 2011

L'Agence Parisienne du Climat ouvre ses portes aux particuliers et aux professionnels. Elle coordonne le renforcement de l'action de l'ensemble des conseillers Info Energie Climat sur le territoire parisien. L'enjeu est de travailler à « décarbonner » le territoire en agissant sur le bâtiment, les modes de transport, l'approvisionnement énergétique, la consommation.

Créée à l'initiative de la ville de Paris avec le soutien de l'Ademe, l'Agence Parisienne du Climat est une association multi-partenariale qui a vocation à accompagner la mise en oeuvre du plan climat de Paris.

L'Agence remplit trois grandes missions :

Une mission indépendante et gratuite d'information, de conseil et d'accompagnement auprès des parisiens et des acteurs du territoire pour les aider à mettre en oeuvre toute action de lutte contre le changement climatique. Elle coordonne le renforcement de l'action de l'ensemble des conseillers Info Energie sur le territoire parisien.

Une mission de veille et de diffusion d'informations aux Parisiens et aux partenaires socioéconomiques en matière d'économie d'énergie et de lutte contre le changement climatique.

Une mission d'études et de prospectives pour partager entre les partenaires de l'Agence les stratégies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique en phase avec les objectifs du plan climat aux horizons 2020 et 2050.

L'Agence a ouvert ses portes le 3 janvier 2011. Les Conseillers Info Energie Climat délivrent des informations et conseils gratuits et indépendants sur le changement climatique et les économies d'énergie. Ils accompagnent les particuliers et les entreprises dans leur projet d'amélioration de l'efficacité énergétique, pour rénover par exemple leur immeuble, leur logement, pour les aider à constituer un dossier de demande de subvention dans le secteur énergétique ou encore pour adopter les éco-gestes au quotidien et sur son lieu de travail, enfin pour mettre en oeuvre toutes actions de lutte contre le changement climatique.

Les conseils dispensés par les conseillers Info Energie Climat de l'agence se font par téléphone, par courriel, à terme via le site internet, ou lors de permanences mises en place sur le territoire parisien et à l'occasion d'évènements ponctuels. Ces permanences sont assurées à l'Agence Parisienne du Climat, puis sur rendez-vous dans des lieux de proximité avec les parisiens. Ces permanences seront mis en place progressivement avec les relais locaux et les partenaires de l'agence.

Informations pratiques pour contacter les conseillers Info Energie Climat

Les professionnels et particuliers cherchant une information, un conseil pour mettre en oeuvre leurs projets d'efficacité énergétique et de lutte contre le changement climatique sont invités à contacter les conseillers Info Energie Climat :

- 01 58 51 90 20 du lundi au vendredi en continu de 10h à 18h.
- par courriel : info-conseil_apc-paris.com
- Agence Parisienne du Climat

Pavillon du lac, parc de Bercy. 3 rue François Truffaut, 75012 Paris

Rendez-vous sur le site de l'agence pour en savoir plus : www.apc-paris.com

Rejoindre l'Agence Parisienne du Climat pour construire notre avenir

Les acteurs du territoire désireux de participer à la gouvernance au sein de l'association, de contribuer collectivement à la construction d'une stratégie territoriale de lutte contre le changement climatique, d'échanger et progresser ensemble, peuvent rejoindre et adhérer à l'Agence Parisienne du Climat en remplissant le [formulaire d'adhésion](#)

L'Agence Parisienne du Climat est une association de préfiguration loi 1901, neutre, indépendante et multi-partenariale, comportant trois catégories de membres :

- les membres fondateurs ;
- les membres adhérents, répartis selon trois collèges : personnes morales de droit public, personnes morales de droit privé, associations et fédérations d'associations ;
- les membres observateurs.

Membres fondateurs et partenaires privilégiés : Mairie de Paris, Région Ile de France, CPCU, RATP, EDF, Météo France

Les premiers adhérents : SNCF, Accenture, GRDF, SIEMP, SEM PariSeine, Semaest, RIVP, Semidep, SGIM, Semavip, Qualitel, ADIL 75, FFB, Capeb, Fédération des scops, Pact 75, ARC, Edif, Comité de liaison des énergies renouvelables (CLER), CLCV...

Membres Observateurs : ADEME, Caisse des dépôts.

- Service presse :

TERRE MAJEURE

Sophie FREDERIC

01 53 41 41 95 - 06 20 34 12 16

s.frederic@terremajeure.com

- Contact Communication :

AGENCE PARISIENNE DU CLIMAT

Cécile GRUBER - Responsable du pôle Information et Communication

01 58 51 90 22 - 06 31 02 53 69

cecile.gruber@apc-paris.com

P.-S.

- Lien externe : une [présentation de l'APC sur le site acteurspublics.com](#) le13/05/2011. "Une agence contre le réchauffement. Portée par des fonds publics et privés, la nouvelle Agence parisienne du climat entend revoir la politique énergétique territoriale (...)"
